



Le 22 juillet 2010

Communiqué suite à la grève du 21 juillet 2010

# Le FABEC fusionnel retiré du protocole

## Une première victoire, mais à quoi joue l'administration ?

Depuis le début du protocole, les organisations syndicales rythment les titres de leur communication par des « actes » successifs. Et c'est effectivement une pièce de théâtre qui se joue en fond de discussions protocolaires. L'administration et consorts en sont les scénaristes à l'honnêteté suspecte. Les usagers et leurs passagers en ont été les spectateurs inutiles. Si nous saluons le retrait du FABEC fusionnel de cette version de l'accord social conséquence de la pression exercée aux cotés de l'intersyndicale et du SPAC/CFDT, nous critiquons les méthodes douteuses employées.

### Retour sur une chronologie aberrante

**12 juillet 2010** : plusieurs Syndicats de la DGAC posent un préavis commun pour le 21 juillet pour contrer la signature d'un protocole incluant un volet européen soi-disant basé sur le rapport de Gilles Savary, disponible ... 10 jours après la signature. La version du texte inscrit alors clairement une orientation vers un FABEC fusionnel. Si le sujet n'était pas aussi grave, d'aucun pourrait s'amuser de la capacité de notre administration et de ceux qui la suivent à lire l'avenir. Surtout quand il ne leur est pas forcément favorable !

**19 juillet 2010** : réunion de conciliation. **Aucune avancée n'est possible.** L'administration ne démontre pas de l'écriture de son texte dans la V4 du protocole ayant pour objectif une fusion décomplexée.

**20 juillet 2010** : réunion protocolaire. Ne sont pas présentes les OS ayant déposé un préavis (sauf la CFDT). Il est en effet normal que dans le cadre d'un préavis de grève, après la réunion de conciliation, les syndicats concernés ne cautionnent pas les travaux qui les ont précisément amenés à déposer un préavis ! Dans l'après midi, des ru-

meurs circulent quant à une évolution de la position de la DGAC sur la fusion. La CFDT retirerait son préavis.

**20 juillet 2010** : fin de l'après midi, la CFDT annonce la levée de son préavis. **Mais l'administration refuse de diffuser le texte V5 ou 5.1 en question**, même à notre représentant venu le chercher en mains propres, car « il fallait venir à la négociation ».

**20 juillet 2010** : début de soirée. La grève débute pour les personnels de nuit.

**20 juillet 2010 21H30** : le texte V5 est partiellement disponible pour ceux qui n'étaient pas à la réunion. Les BN doivent le décortiquer dans l'urgence et se positionner. Une heure après, l'intersyndicale juge qu'il n'y a pas assez d'avancées et maintient son préavis. L'UNSA ICNA fait une analyse différente. Il pense, vis-à-vis de ses revendications, que le revirement de l'administration est suffisamment significatif pour suspendre le préavis et retourner négocier, sans pour autant accepter de signer un mauvais accord.

## Pourquoi l'administration a-t-elle accepté d'équilibrer son texte ?

Que les choses soient claires : ce revirement tardif n'est ni tombé du ciel, ni le fruit d'une négociation de dernière minute. Il a été acquis sous la pression forte d'un préavis de grève dont le suivi s'annonçait massif (100% de grévistes au CRNA/SE en Nuit par exemple !). Il convenait dès lors pour elle de lâcher du lest, **de faire un geste de compromis réel pour éviter la catastrophe.**

Si en plus elle pouvait en profiter pour continuer à discréditer un peu plus les contrôleurs aériens, affaiblir les organisations syndicales « contestataires » et renforcer les OS « conciliantes », c'était tout bénéfique pour elle...

Il n'est donc pas innocent que la version V5 du protocole actant le retrait du FABEC fusionnel n'ait été disponible que partiellement et tard dans la soirée, après le début de la grève, alors que la presse était informée depuis le début de l'après-midi. Il était alors évidemment techniquement

plus que difficile de stopper un préavis de grève alors que le mouvement était commencé, et qui plus est, largement suivi.

**Cela permettait de faire passer dans l'opinion publique activement préparée les contrôleurs aériens grévistes pour des irresponsables, puisque la DGAC annonçait partout qu'ils avaient obtenu satisfaction !**

Il était de même hors de question pour l'administration de lâcher sur le sujet en conciliation, car cela aurait pu faire passer les syndicats dépositaires comme les vainqueurs du conflit (ce qu'ils sont pourtant en définitive) et par conséquent affaiblir ses propres satellites syndicaux.

**Ce sont des méthodes hallucinantes et indignes, les passagers et les compagnies aériennes payant le prix d'un « coup » politique, avec un petit « p ».** L'UNSA-ICNA a d'ailleurs été présent dans de nombreux médias pour le faire savoir !

## Pourquoi l'UNSA-ICNA a-t-elle malgré tout suspendu son mouvement ?

En retirant le FABEC fusionnel du protocole V5, le gouvernement répondait à la revendication principale de l'UNSA-ICNA pour cette grève. La question était alors de savoir s'il était possible d'obtenir encore plus en continuant le mouvement, le rapport de forces. Notre analyse, après avoir consulté nos sections pendant toute la nuit était qu'il convenait désormais de retourner à la table des négociations, la pression mise ayant été suffisante, et ayant eu gain de cause sur l'essentiel.

L'intersyndicale UNSA-IESSA/CGT/FO/CGC a, quant à elle, fait une analyse différente de la situation. Elle considère que le revirement de l'administration n'est que de façade et ne sera pas suivi d'effet. Etant donnée la crise de confiance actuelle entre la DGAC et les OS, les manipulations, les inutiles provocations présentes et

### **Le FABEC fusionnel, la fin ?**

L'UNSA-ICNA n'a pas la naïveté de le penser, quoique puisse en dire M. Chérèque dans les médias (une interview déplorable qui aurait pu lui être fortement déconseillée par le SPAC-CFDT...). Mais il n'est pas inscrit dans le marbre d'un protocole social régissant les orientations stratégiques de la DGAC pour les trois années à venir, et c'est déjà en soi une belle victoire.

L'écriture actuelle du chapitre FABEC du protocole est désormais compatible avec les deux grandes options (fusionnelle et coopérative) de construction de celui-ci, même si on sent bien que les rédacteurs sont pro-fusion !

Rendez-vous en septembre pour une décision sur ce sujet, et peut-être de nouveaux combats.

A moins que nous soyons sauvés par une Allemagne qui, décidément, ne veut pas s'intégrer à une administration, ni en devenir une ?

passées de l'administration, difficile de leur donner tort quant à leur approche plus prudente ! Celle-ci est légitime et nous la respectons.

Néanmoins, nous faisons un choix différent ; sans avoir plus confiance dans cette administration-là,

## Que veut vraiment l'administration ?

La question sur l'après-midi du 20 juillet qui se pose est désormais la suivante :

- l'administration a fait un compromis potentiellement acceptable, mais, l'a-t-elle fait dans le but de résoudre le conflit et permettre d'arrêter le troisième mouvement de grève de cette année 2010 ?
- OU l'administration, cyniquement, a-t-elle décidé de trainer devant les médias et la France entière des Syndicats plus que jamais stigmatisés aux yeux du grand public, refusant de discuter alors que **des compromis ont été communiqués officiellement aux médias, mais en aucun cas aux dépositaires du préavis eux-mêmes ?**

Le gouvernement n'aurait-il pas comme objectif de créer une situation où il aurait démontré par l'absurde (faisant fi du dialogue social, de l'intérêt des compagnies aériennes et des passagers transportés) que la situation n'est plus tenable à la DGAC et qu'il convient de légiférer brutalement sur celle-ci, en opérant une sortie de la Fonction Publique de force quelle que soit la position des autres pays du FABEC ?

Comment expliquer autrement sa volonté perpétuelle de casser un modèle qui fonctionne, de provoquer les personnels, de les humilier, de les amener à des grèves déléteres alors que depuis 9 mois, la totalité des OS de la DGAC veulent négocier (mais pas l'inacceptable).

Pourquoi remettre encore et toujours de l'huile sur le feu, à ne pas prendre le temps de la

l'UNSA-ICNA se refuse au procès d'intention et continuera, dans l'honnêteté et la transparence, de travailler dans l'intérêt des ICNA et pour mettre à jour tous les « petits arrangements entre amis » qui se nourrissent de l'absence de contradiction.

réflexion, de l'explication, d'un vrai dialogue social sur un sujet majeur (la construction du ciel unique) où les consensus sont trouvables, mais à condition de les chercher ?

Ont-ils décidé de brûler leur propre maison pour toucher la prime d'assurance et en acheter une autre ?

### Où en est le protocole ?

L'UNSA-ICNA est retourné dès le 21 au matin à la table de négociations protocolaires. Celles-ci se sont poursuivies toute la journée et toute la nuit jusqu'au matin. Dans tous les chapitres, de nombreux points sont encore inacceptables : étude d'un référentiel FABEC des conditions de travail des contrôleurs, utilisation des grilles de tenue de position pour vérifier les 200H, fermeture des approches pour n'en garder que 15, corps ICNA totalement écrasé entre les TSEEAC (qui peuvent désormais massivement devenir ICNA par sélection pro) et corps d'encadrement entraînant la perte progressive de son « I » d'ingénieur, différenciation des rémunérations en fonction de la performance et des effectifs, mentions d'unité restreintes pour l'encadrement, etc. etc.

Si l'on devait jouer au jeu des couleurs vert/jaune/rouge, ce projet de protocole serait écarlate ! Mais nous ne doutons pas que l'administration en trouvera toujours quelques uns pour le signer...

**Notre site :** [www.icna.fr](http://www.icna.fr)

**Votre contact :** [unsa@icna.fr](mailto:unsa@icna.fr)

**Notre vision européenne :** [www.concordia-fabec.eu](http://www.concordia-fabec.eu)